



Garde d'enfants pour parents divorcés

Par **enividul85**, le **14/04/2008** à **13:28**

bonjour je vis avec mon ami qui est divorcé.

il a eu 2 enfants avec cette femme (5 ans et 1an).

a l'époque de leur séparation la petite avait 15jours et le garçon 4ans.

il n'a donc jamais vécu avec sa fille.

son jugement de divorce a été prononcé le 07 mars 2008.

malgré cela nous aimerions savoir s'il est possible de demander la garde de son fils.

en effet celui-ci lui manque énormément.

de plus son ex-femme rejette la faute sur son fils alors que c'est elle qui a décidé de le quitter pour un autre homme.

la pension alimentaire que lui verse mon ami (150 euros) n'a pas l'air d'être utilisée pour l'enfant.

il n'a jamais de vêtements neufs (et se retrouve donc souvent avec des vêtements trop courts), ne fait pas de sport (car cela lui coûterait trop de temps et d'argent).

de plus elle essaie de nous le donner dès qu'elle a envie de faire "la java".

nous sommes très heureux de l'accueillir chez nous mais nous voyons bien qu'il reste très très perturbé et donc nous aimerions en demander la garde définitive.

est-ce possible?

peux-t-on demander la garde d'un seul enfant? est-il possible de les séparer?

peux-t-on demander la garde de cet enfant sans l'accord de la maman.

j'espère avoir été assez clair dans toute mon histoire et toutes mes questions.

cordialement

Par **JEANC**, le **14/04/2008** à **13:55**

Bonjour,

Vous pouvez toujours demander l'obtention de la garde tout en sachant - qu'à moins d'éléments nouveaux (et graves) depuis le jugement de divorce définitif - vous n'avez guère de chances de l'obtenir...

Encore moins, si vous demandez à ce que la fratrie soit séparée, ce que les juges ne font en généralement pas estimant que c'est contraire à l'intérêt de l'enfant !

Quant à l'accord de la mère, il est évident que vous ne l'obtiendrez pas !

bref, vous pouvez toujours et à tout moment saisir le JAF...mais sans grande chance de succès, à mon sens...

Néanmoins, qui tente rien n'a rien !

Bon courage.

Cordialement

Par **enividul85**, le **14/04/2008 à 14:13**

justement nous ne sommes pas sûrs que la maman refusera!!!!

elle "aime tellement" son fils qu'elle voudrait nous le confier même quand nous travaillons tous les deux.

ce qui voudrait dire qu'il serait en garderie plutôt que de rester avec sa maman!!

que pouvons nous faire pour l'intérêt de cet enfant???

nous ne pensons qu'a lui quand nous pensons demander la garde.

merci de votre aide